

Chambéry, le 11 octobre 2024

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 39 / 2024**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers
du lac du Bourget sont avertis des événements suivants :

Manifestation nautique

«Régate les Crêpes Pochettes - 5C»

CNVA – 20 bateaux

Samedi 19 octobre, à partir de 9h00

(plan en annexe)

COMMUNES DE
BOURDEAU – CHAPELLE DU MONT DU CHAT – TRESSERVE – BRISON SAINT INNOCENT

COMMENTAIRES :

Le samedi 19 octobre 2024, le CNVA organise une régates comptant 20 bateaux habitables, catamarans et dériveurs selon le parcours joint en annexe,

- ➔ **La plus grande prudence est requise aux abords du périmètre de course défini en annexe. Pour rappel, une inter-distance de 100 m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Inter-distance du RPPN sur le lac du Bourget).**
- ➔ **Les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans la zone de course pendant l'épreuve.**

Pour le préfet et par délégation,
Pour la directrice départementale des territoires
Le chef de l'unité Environnement et Cadre de Vie

DESTINATAIRES¹

- Mairie de BOURDEAU
- mairie de la CHAPELLE DU MONT DU CHAT
- Mairie de TRESSERVE
- Mairie du BRISON SAINT INNOCENT

- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cisalb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux

- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- Aqualis (centre d'interprétation du lac du Bourget)
- permissionnaires AOT lac du Bourget

¹Retrouvez tous les avis à batellerie et les mesures temporaires de navigation :



Annexe à AB 39 /24
Plan du parcours de la régates Crêpes Pochettes – 19 octobre 2024

